

*Tourisme **Durable**,
on commence par quoi ?*

Module 1

La **biodiversité** dans et autour de mon établissement

PROPOSÉ PAR SABINE NASCINGUERRA | ENVIROC

30 JANVIER 2025



Programme

Notions de
base pour
comprendre

- Concepts, vocabulaire
- Quel impact de mon activité sur la biodiversité ?

Quelques
rappels
réglementaires

- Protection de la biodiversité et activités touristiques

Idées
pour agir

- Bonnes pratiques, actions concrètes, ressources et guides



Ce que vous faites déjà



Hôtel à insectes, nichoirs, mangeoires à oiseaux

pas de fauchage sur certaines parcelles, tonte minimisée / non systématiques

Désherbage manuel des allées manuel, pas d'engrais sur les fruitiers, partage des fruits et graines avec les animaux oiseaux écureuil

Espaces sauvages sans interventions. panneau d'indication de présence de faune sauvage
création de corridors

végétaliser les espaces au maximum, compost, végétation naturelle, paillage BRF produit sur place,

Pas de produits phyto / usage de désherbants naturels limité

Sensibilisation du public, panneaux informatifs, découverte de la nature

Sensibilisation de mon équipe, balade à la découverte des plantes comestibles sauvages...découverte la biodiversité...

Prairie fleurie ; choix des essences arboricoles, permaculture,

Aménagement / entretien d'une mare, plantation d'arbres, d'une haie,

Signataire de la charte du site Natura 2000, création sentier pour garder l'espace forêt naturel , fiches espèces protégées, suivi biodiversité,

Laisser les plantes pousser et ne pas avoir un green de golf dans le jardin

Talus recouverts de lierres rampants.

Plantation d'espèces à faible besoin en eau.

Bravo !



Notions de base : La biodiversité – késako ?

- Définition de la biodiversité
- Les services écosystémiques rendus
- L'impact de l'Homme
- Les 5 grandes pressions
- Les conséquences

Qu'est ce qui constitue la biodiversité ?

Quels sont les différentes catégories d'êtres vivants sur Terre ?

Tous les êtres vivants de la planète Terre



La grande diversité des bactéries et micro-organismes

La diversité génétique de ces êtres vivants

Qu'est-ce qu'un écosystème ?

Les écosystèmes

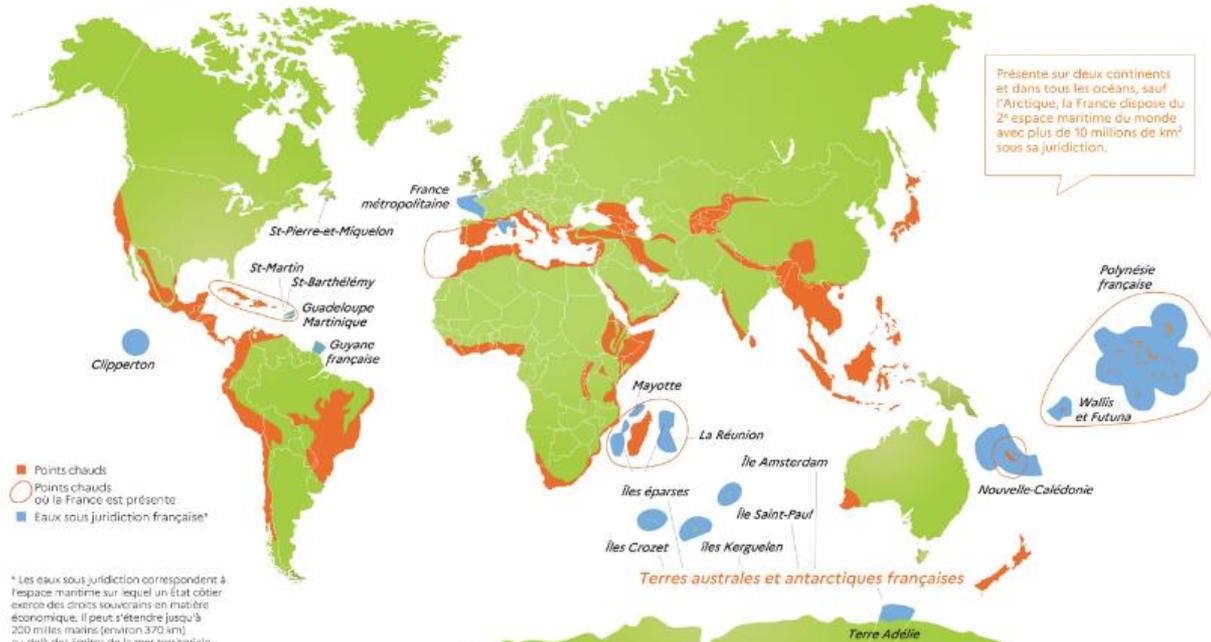
C'est un milieu de vie. Il est constitué de l'ensemble des organismes vivants (la biocénose) et de leur environnement non vivant (le biotope).

Hotspots de la biodiversité : monde

Définition internationale : zone qui accueille au moins 1500 espèces endémiques et qui a perdu plus de 70% de ses milieux naturels d'origine (= espace menacé)

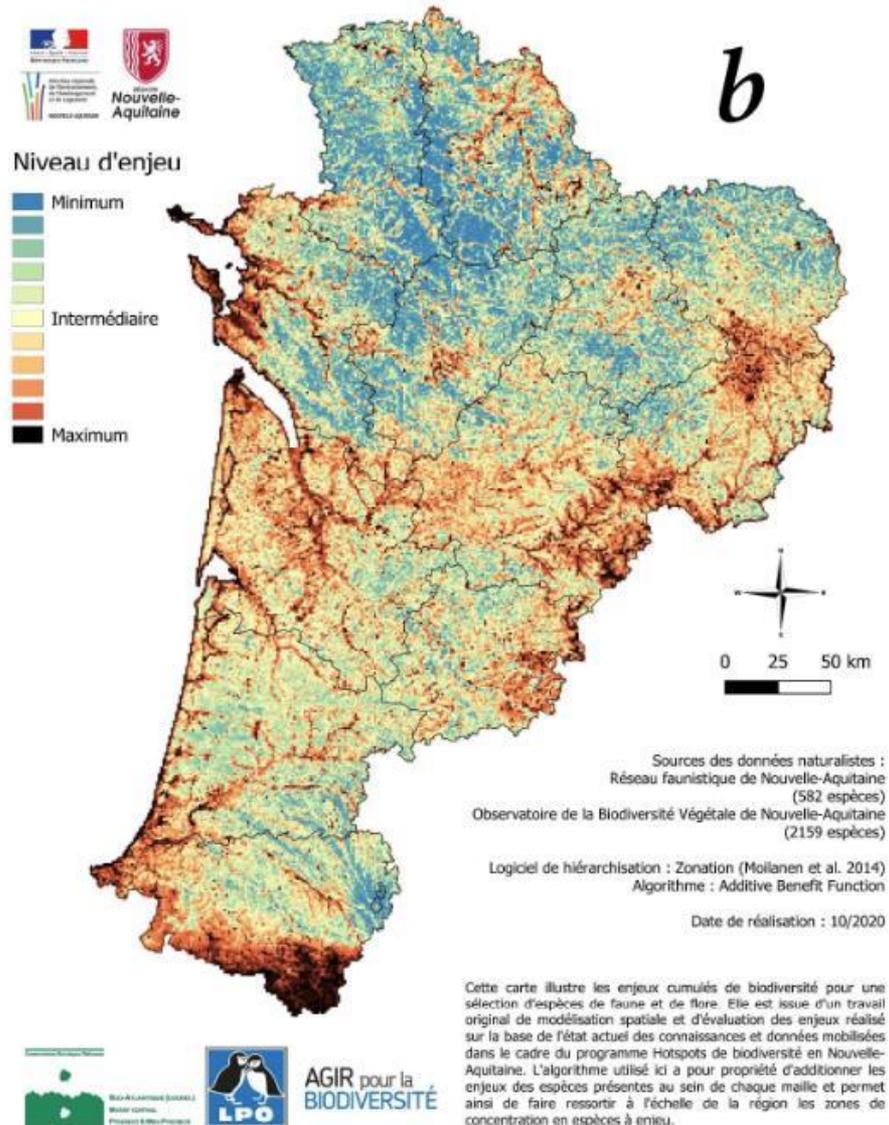
France (monde) : 5 hotspots qui sont aussi des destinations touristiques : les Caraïbes, les Mascareignes, la Méditerranée, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie

LES TERRITOIRES FRANÇAIS ET LES POINTS CHAUDS DE LA BIODIVERSITÉ



Hotspots de la biodiversité : Nouvelle Aquitaine

- 85% des hotspots sont **dépourvus de protection forte** et se trouvent souvent dans **des zones touristiques**



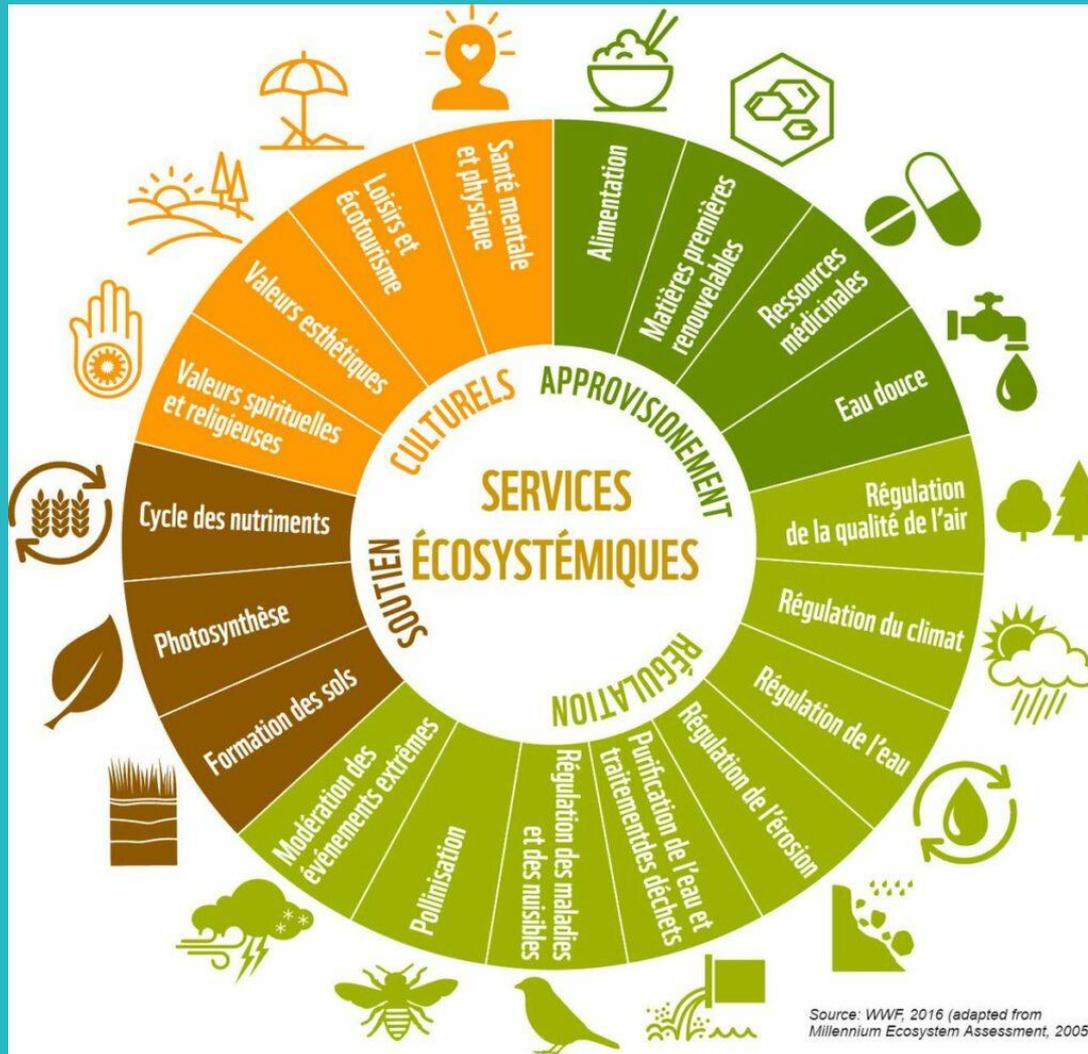
La biodiversité - ça « sert » à quoi ?

► ELLE EST SOURCE DE BIENS ET DE SERVICES



La biodiversité - ça « sert » à quoi ?

Connaissez-vous les « services écosystémiques » ?



Quelles sont les 5 principales pressions qui impactent la biodiversité ?



La destruction / artificialisation / fragmentation des milieux naturels



La surexploitation des ressources naturelles



Le changement climatique global



La pollution de l'air, de l'eau et des sols



L'introduction d'espèces exotiques envahissantes

Exemple d'une pression L'artificialisation des sols



Définition :

C'est l'altération durable de tout ou partie des **fonctions écologiques d'un sol**, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage.

Conséquences négatives

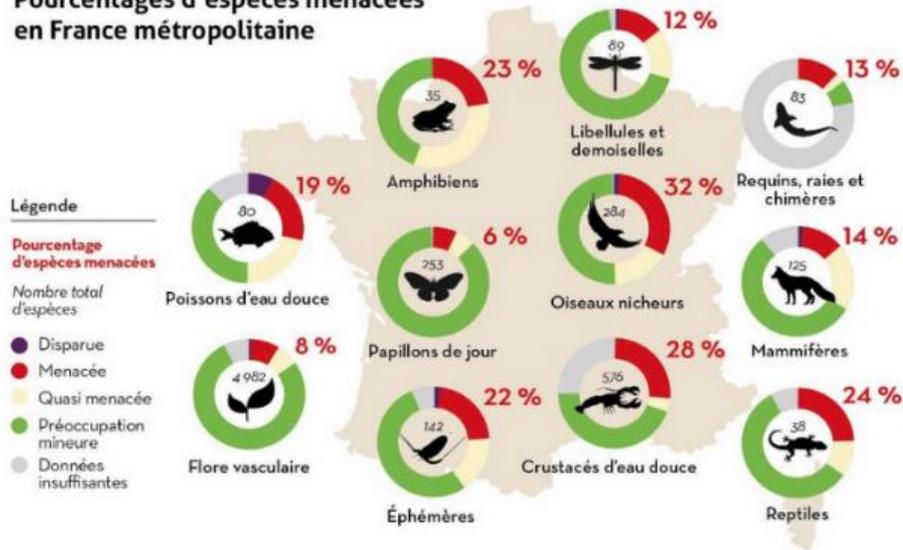
- Perte d'habitats pour la biodiversité
- Accélération du ruissellement et des risques d'inondation
- Concentration de la pollution des eaux de ruissellement
- Contribution aux îlots de chaleur

La très grande majorité des aménagements / activités touristiques contribue à l'artificialisation des sols

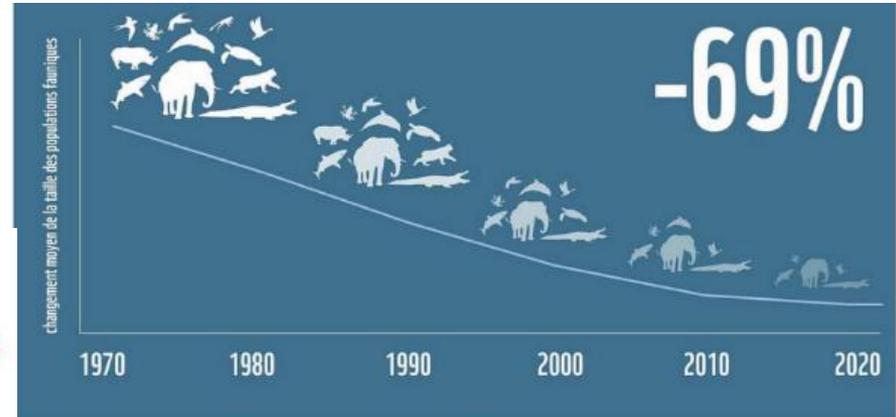


Les conséquences L'érosion de la biodiversité

Pourcentages d'espèces menacées en France métropolitaine



Source : UICN Union internationale de Conservation de la Nature



L'indice des planètes vivantes (IPV) suit les populations de mammifères, d'oiseaux, de poissons, de reptiles et d'amphibiens, et révèle une diminution moyenne de 68 % des populations d'espèces sauvages surveillées depuis 1970. L'IPV de 2022 a analysé près de 32 000 populations d'espèces. Il fournit la mesure la plus complète de la façon dont ils réagissent aux pressions dans leur environnement.

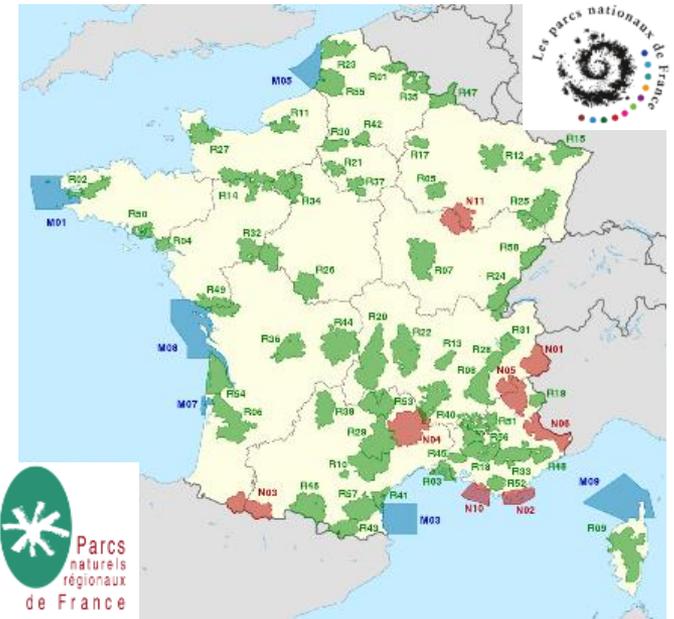
Source : [Rapport Planète Vivante du WWF 2022](#)

Un peu de vocabulaire

Trame verte et bleu
Trame noire



La Trame verte et bleue pour nos territoires



Parc national : 7

Parc naturel régional : 58

Parc naturel marin : 6

Quelques acteurs de la biodiversité à connaître



UNION NATIONALE

<https://www.biodiversite47.fr/>



point info
biodiversité
PAYS DE SERRES-VALLEE DU LOT

Restez informés !
Inscrivez-vous à notre
Newsletter

*Recevez l'actualité du Point Info Biodiversité en vous
inscrivant à la newsletter du CPIE :*

Newsletter du CPIE





**La biodiversité dans et autour des hébergements –
petit rappel réglementaire**

Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires



- **au voisinage des points d'eau**, distance minimale 5 m ou plus (selon indication sur l'emballage du produit) = zone non traitée
- **dans les lieux fréquentés par le public** ou à usage collectif, dont les hébergements touristiques

Seuls produits autorisés :

- *des produits de biocontrôle,*
- *des produits utilisables en agriculture biologique,*
- *des produits à faible risque,*

lorsqu'ils bénéficient d'une autorisation de mise sur le marché nationale pour un usage dans les jardins, espaces verts ou infrastructures.

Les « nuisibles » et autres « animaux susceptibles d'occasionner des dégâts » (ESOD)

- **Animaux considérés comme « nuisibles » :**

- surtout en ville (et dans les hébergements) : surmulots (rat), souris, pigeons, cafards, punaises de lit, mites
 - *pas de définition officielle*
 - ***l'appâtage permanent des rongeurs est interdit***
- en zone boisée : insectes xylophages : scolytes, charançons, termites...
 - *certaines espèces peuvent être réglementées : lutte antiparasitaire obligatoire*



- **Animaux susceptibles d'occasionner des dégâts** (*article R. 427-6 du code de l'env.*)

- 1° groupe : animaux non indigènes : Chien viverrin, le Vison d'Amérique, le Raton laveur, le Ragondin, le Rat musqué et la Bernache du Canada
- 2° groupe : animaux indigènes, liste nationale révisée tous les 3 ans : la Fouine, la Martre des pins, la Belette d'Europe, la Pie bavarde, le Corbeau freux, la Corneille noire, le Renard roux, l'Etourneau sansonnet et le Geai des chênes
- 3° groupe : animaux indigènes, liste départementale selon le contexte local, révisée tous les ans : Lapin de garenne, Pigeon ramier, Sanglier d'Europe



► Souvent considéré comme nuisible, le renard rend en fait de fiers services : un renard consomme chaque année environ 3 000 rongeurs et fait ainsi gagner 2 300 euros au monde agricole (valeur des produits qui, autrement, auraient été consommés par les rongeurs).

Les espèces protégées potentiellement présentes chez vous

La grande majorité des **oiseaux** sont protégées : mésanges, pinsons, rouge-gorge, troglodyte, sitelle, pics, hirondelles, chouettes...



Les vieux arbres peuvent héberger des **chauves-souris** ou des **insectes protégés** (Grand Capricorne, Lucane cerf-volant...).



Tous les **reptiles et amphibiens** sont protégés : couleuvres, crapauds, grenouilles, salamandres, tritons...



Leur destruction directe (adultes / juvéniles / pontes), ainsi que celle des nids est interdite.



- L'OFB encourage les collectivités, les professionnels et les particuliers à **éviter la taille des haies et l'élagage des arbres de début mars à fin août** → ***pensez à réaliser les débroussaillages réglementaires en dehors de la période sensible !***

Eclairage « écofriendly » – quelles règles ?



Objectif : **limiter et réduire les nuisances lumineuses**, notamment les troubles excessifs aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne

- lumière émise au-dessus de l'horizontale < à 4 %
- obligation de remplacer les « boules lumineuses » au plus tard le 31/12/2023



Extinction des éclairages
(intérieurs ou extérieurs)
des bâtiments non résidentiels
1 heure après la fin
de l'occupation des locaux



Extinction des **façades**
des bâtiments
à 1 heure du matin
au plus tard



Allumage des éclairages
des **vitrines de magasins**
1 heure
avant le début de l'activité

Interdiction de brûler les déchets verts



Rappel réglementaire

Selon le Code de l'Environnement et la circulaire 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, il est interdit de brûler les déchets verts que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Cette interdiction vise à prévenir les départs d'incendies involontaires et à protéger la qualité de l'air. En effet, on estime que brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules fines qu'un trajet de 14 000 km en voiture à essence neuve.

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines. Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités)¹.



Idées pour agir

Pourquoi vous avez envie d'agir en faveur de la biodiversité ?

Par conviction /
conscience
personnelle /
idéologie

Envie de réduire
mon impact sur
l'environnement

Dans l'espoir de
limiter
l'effondrement
systémique en cours

Maintenir le plus
d'espèces végétales
et animales possible
en bonne santé et
dans leurs milieux
naturels

J'aimerais agir, mais
je ne suis pas assez
compétent.

Pour motiver mes
collaborateurs

Préserver la
biodiversité =
préserver la vie sur
Terre

la nature est source
de bien-être :
pour protéger mon
coin de paradis et
son calme

Plaisir d'entendre
les oiseaux et de
voir passer des
animaux sur notre
terrain

Pour réaliser des
activités nature avec
les clients

Activités « nature » avec les clients

Le Domaine de Mesqueau (Plougasnou / 29) : Escape Game autour de l'étang



Rallye Escape Game

À mi-chemin entre le jeu de piste, l'escape game et la chasse au trésor

DOMAINE DE MESQUEAU
CAMPING ECO-LOGE

Tarif :
20€ / 4 Joueurs
(dont 2€ reversé
à la LPO)

TOUT PUBLIC

1 à 4 JOUEURS

A PARTIR DE 7 ANS

The poster features a dashed line path leading to a circular logo of a white hermit with a green hat. Below the path, an illustration shows a group of four people (two adults and two children) gathered around a treasure chest. The text is in various colored boxes and fonts, including a blue box for the title and a yellow box for the description.

Escape Game Mesqueau

📍 Domaine de Mesqueau

"A mi chemin entre le jeu de piste, la chasse au trésor et l'escape game (Tout Public) Votre mission : Au lancement du jeu, les participants découvrent un petit personnage (l'hermine du Domaine de Mesqueau), qui vit à proximité de l'étang et qui connaît très bien tous ses habitants (faune, flore). L'hermine a mis la main sur un précieux Trésor qui était dissimulé quelque part autour de l'étang et il vous propose de le partager avec vous. Toutefois, avant de pouvoir découvrir de quoi il s'agit, il vous faudra lui prouver que vous êtes des personnes dignes de confiance et respectueuses de l'environnement dans lequel le Trésor était enfoui. Un périple de 1h30 vous attend, tout autour de l'étang, au plus près de ses petits habitants !"

Exposition « La nature dans mon camping »

 Art, nature et parcours éducatif : une nouvelle collaboration entre le camping Blue Océan et le CPIE local



Le camping Blue Océan et le Green Resort exposent depuis le début d'été une série de 17 panneaux portant sur la faune et la flore locales, à destination de leurs clients.

Co-créés avec le CPIE (Centre Permanent d'initiatives pour l'environnement) Seignaux Adour – partenaire de longue date du camping Blue Océan – les panneaux pédagogiques mettent en avant chêne lièges, cigales grises, et autres espèces présentes sur les deux sites touristiques. Les dessins sont signés Yann Le Bris, expert de l'illustration naturaliste et animalière. Petits et grands apprennent ainsi à mieux connaître la faune et la flore locales !



*Acceptons les herbes folles
et désherbons sans pesticide !*



Aménagement et gestion des espaces verts



Des végétaux sauvages collectés localement



La gestion différenciée des espaces verts



↳ PRÉSENTATION D'UNE MÉTHODE : LA GESTION DIFFÉRENCIÉE



- Une gestion raisonnable s'adapte aux diversités et potentialités des espaces extérieurs, aux usages et fonctions de ces lieux, mais aussi aux moyens humains et techniques disponibles. On emploie le terme « différenciée » car il s'agit d'une méthode de gestion optimisée de ces espaces, préférant le cas par cas à l'uniformisation du traitement des extérieurs.
- La première étape consiste à réaliser un diagnostic rapide des espaces extérieurs à gérer. Pour les collectivités, les campings ou les prestataires qui se chargent de grandes superficies, un inventaire des espaces, avec localisation sur un plan, sera pertinent. Ensuite pour chaque espace, il convient d'identifier :
 - la fonction¹, les usages de la zone et sa fréquentation : décoratif par exemple pour les massifs devant la réception, récréatif pour les aires de jeux, terrains de sport ou plages, parcelles d'hébergement pour les campings ou Parcs Résidentiels de Loisirs, masque végétal, lieu de circulation, de calme et de détente, de délimitation ou de transition, de production maraîchère, de pédagogie...
 - l'entretien actuel : temps consacré, coûts, consommations d'eau et de produits...
 - l'état dégradé ou non, la diversité végétale et animale, la présence d'habitats...
 - les espaces naturels à proximité, les liaisons existantes, celles possibles...
- Sur la base de cette évaluation, il faudra classer chaque espace selon les enjeux et les objectifs de gestion différenciée :
 - « Jardinage très soigné » : espace horticole de prestige qui doit être un lieu de création et d'expression. Ex : les abords de la réception, l'entrée du site, la terrasse du restaurant...
 - « Espace jardiné » : zone qui nécessite moins d'entretien mais un suivi précis. Ex : un jardin zen pour la détente, un potager pour la cuisine, une aire de jeux...
 - « Espace rustique » : terrain qui n'a pas besoin d'engrais ni de produits phytosanitaires. Ex : emplacement de camping, chemins piétons, plage de piscine...
 - « Espace naturel » : lieu où le service technique ne va faire qu'accompagner la nature. Ex : bord de cours d'eau, bande en lisière de forêt, espace dont l'enjeu est plus environnemental que social ou économique.
 - « Inclassable » : tous les autres espaces extérieurs, pour lesquels l'entretien sera à définir (par exemple en lien avec les espaces voisins).

J'aménage les espaces de mon établissement – quelques principes



- Conception d'un plan paysager qui prend en compte la biodiversité et non pas seulement l'humain
- Ne pas mésestimer les espaces qui peuvent sembler secondaires : murets en pierre, arrière des bâtiment, fonds du terrain, arbres et bois mort, pergolas...
- Diversifier au maximum les habitats : haies diversifiées, prairie fleuri, mare, tas de bois...
- Privilégier les espèces locales rustiques
- Créer des zones de circulation pour la faune (trame verte), laisser des passages pour les petits animaux terrestres dans les clôtures
- Préserver des zones tampons comme les lisières forestières ou les herbes sous les haies
- Fermer l'accès à certains espaces
- Aménager des ouvertures visuelles pour mettre en valeur le paysage et renforcer le lien entre le camping, ses abords et le territoire
- Travailler avec les conservatoires des espèces locales pour choisir les espèces à planter et regarder aussi la liste des plantes recommandées dans le document d'urbanisme (PLU)
- S'assurer que le pépiniériste soit sensibilisé à la biodiversité et la lutte contre les espèces invasives

J'entretiens et je gère mes espaces verts

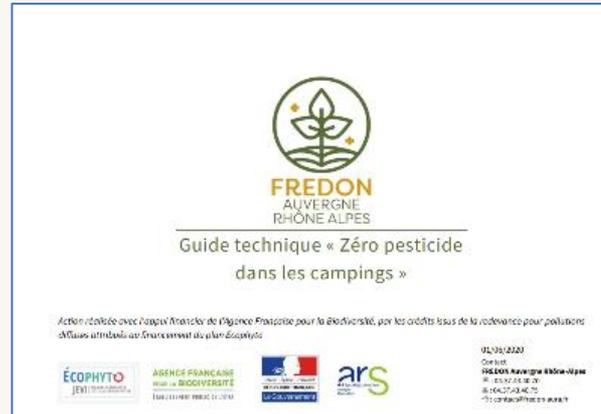
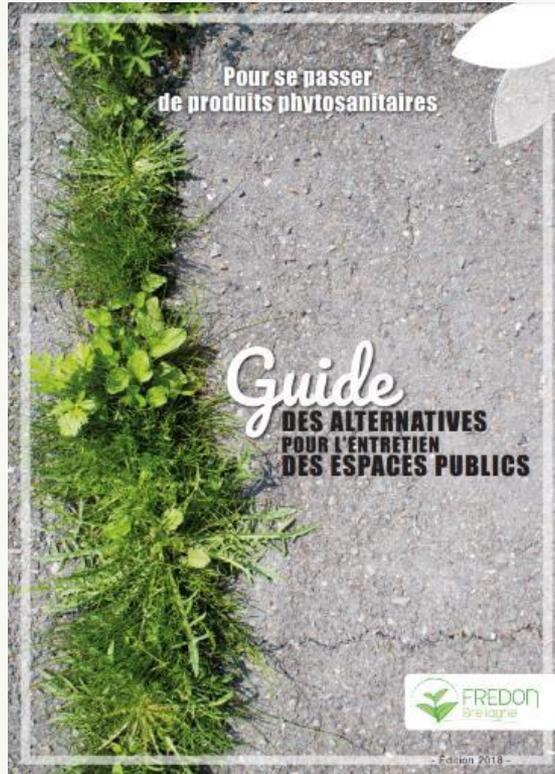


- **Former l'équipe espaces verts à la reconnaissance des espèces invasives et les arracher dès leur apparition**
- **Réduire le nombre d'interventions : tonte / fauchage 2 à 3 fois /an , taille des haies 1 à 2 fois /an, élagage si bois**
- **Réaliser un fauchage tardif dans certains espaces**
- **Repenser la notion de « mauvaises herbes »**
- **S'initier à la fertilisation naturelle et la lutte biologique et les techniques d'entretien sans produits chimiques**
- **Acheter un broyeur (*financement FTD*) et pailler autour des plantations pour réduire l'évaporation**
- **Associer des plantes qui peuvent s'entraider dans un même parterre**
- **Récupérer l'eau de pluie pour arroser**
- **Solliciter occasionnellement les conseils techniques d'un naturaliste, d'une association spécialisée ou d'un professionnel**
- **Adhérer à des labels :**
 - Espaces Verts Ecologiques (EVE) - label privé développé par ECOCERT
 - Ecojardin – label privé piloté par l'association Plante et Cité
 - Refuge LPO – Jardin d'oiseaux – label de la Ligue pour la protection des oiseaux
 - Les jardins de Noé – 10 engagements simples proposés par l'association Noé Conservation
 - Effinature : certification de prise en compte de la biodiversité dans les gros projets d'aménagement

Entretien des espaces verts – quelles alternatives ?

Nombreux exemples dans ces guides

Echange : quelles pratiques dans vos établissements ?



Connaître et gérer les espèces exotiques envahissantes



Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce introduite par l'homme volontairement ou involontairement sur un territoire hors de son aire de répartition naturelle, et **qui menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales.**



Liste d'espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne

+ listes régionales



Frelon asiatique, Jacinthe d'eau et mimosas : des actions transfrontalières franco-italiennes se mettent en place pour limiter leur expansion !

Quelques idées « biodiversité »

Accueillir la biodiversité dans son établissement :

- Suppression des désherbants et engrais chimiques
- Fauchage tardif
- Écopâturage (ânes, moutons, bouc)
- Paillage
- Plantations avec des espèces mellifères et « indigènes »
- Hôtel à insectes et nichoirs...
- Ruches



Camping La Clairière (46)

Collines de Sainte Féréoles (19)



Camping
La Fage (24)



Quelques idées « biodiversité »

- **Convaincre le personnel :**
 - Tester des nouvelles pratiques pour désherber
 - Choisir ensemble la pratique la plus adaptée au contexte de votre établissement
- **Convaincre les clients**
 - Affichages de sensibilisation
 - Concours photo
 - ...





Nombreuses autres idées
dans le très bon guide
« Biodiversité &
tourisme »

3 - Fiches situations : des clefs pour agir

- 3.1 Je suis porteur d'un projet touristique (création, aménagement, développement...)
- 3.2 Je suis situé à proximité d'un espace naturel remarquable
- 3.3 J'aménage des espaces extérieurs
- 3.4 J'entretiens et je gère des espaces extérieurs
- 3.5 Je conçois puis construis un bâtiment (en dur ou mobile)
- 3.6 Je gère une structure et un bâtiment au quotidien
- 3.7 Je cuisine ou je vends des produits alimentaires dans mon établissement
- 3.8 Je propose des expériences de voyage
- 3.9 Je valorise ou commercialise un établissement ou une destination
- 3.10 J'accueille, j'informe et j'organise la découverte de mon territoire
- 3.11 Je participe à la stratégie et à l'organisation du tourisme sur un territoire

Pour aller plus loin

Entreprises & Biodiversité

ACCUEIL

POURQUOI E&B ?

COMPRENDRE

AGIR

S'INSPIRER

APPROFONDIR

ACTUALITÉS

Les entreprises à l'heure de la biodiversité



[→ Plateforme Entreprises & Biodiversité](#)

Acteurs du tourisme : le ministère chargé de l'écologie met à votre disposition un outil afin de renforcer votre engagement pour la biodiversité



« Regardez la nature en profondeur et vous comprendrez tout mieux. » ~

Albert Einstein

« Le meilleur moment pour planter un arbre était il y a 20 ans. Le deuxième meilleur moment, c'est maintenant ». ~ ***Proverbe chinois***

« Agissez comme si ce que vous faites faisait une différence. C'est le cas. »

~ ***William James***